

Jean Daniel CHAOUI
CONSEILLER DES FRANÇAIS
MADAGASCAR
CONSEILLER AFE



ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

Tananarive, le 26 juillet 2020

Objet : fermeture de l'accès à un département Français concernant les Français résidents de Madagascar

Monsieur l'Ambassadeur,

La situation de refus de l'accès, à nos concitoyens résidents à Madagascar, au département Français de la Réunion, par le Préfet de ce département, depuis plus de deux semaines maintenant, préoccupe à juste titre tous les Français de la Grande île.

Selon des informations recueillies auprès des parlementaires, **le Conseil constitutionnel** a rappelé à plusieurs reprises que **les nationaux ont un droit « général et absolu » à entrer en France**. De plus le **droit international** reconnaît à chacun « **le droit d'entrer sur le territoire de l'État dont il est le ressortissant** » et de ne pas « être expulsé, par voie de mesure individuelle ou collective, du territoire de l'État dont il est le ressortissant ». Enfin, le **Pacte international relatif aux droits civils et politiques**, dont la France est signataire, dispose que: « **Nul ne peut être arbitrairement privé du droit d'entrer dans son propre pays** » (**article 12**).

Compte-tenu de ces informations qui ont force de lois, je m'interroge, en qualité d'élu représentant les Français de Madagascar, sur quels fondements juridiques repose la décision du Préfet de la Réunion.

Sachant que de part votre fonction d'Ambassadeur de France, vous représentez le gouvernement de notre pays, je sollicite votre intervention auprès des autorités gouvernementales pour faire respecter les textes de loi précités ou de m'indiquer les fondements juridiques qui justifient et légalisent les décisions du Préfet de la Réunion.

En vous remerciant pour l'action que vous pourrez entreprendre pour rétablir le libre accès des Français de Madagascar au département de la Réunion, je vous présente, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Jean-Daniel Chaoui
Président de Français du Monde Madagascar
Conseiller des Français de l'étranger
Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Etranger

64 Bis FM Morondava Antehiroka
AMBOHIDRATRIMO 105
MADAGASCAR

E-mail : jd.chaoui@blueline.mg
Blogg : <http://adfe-madagascar.blogg.org/>
Tél: (00 261) 20 22 589 20
Mobile: (00 261) 32 40 283 36